
Projet éolien Pont-à-Celles

Réunion d'Information Préalable

21 Octobre 2020



Agenda



Mot de la Commune de Pont-à-Celles représentée par Monsieur le Bourgmestre, Pascal Tavier



Accueil & introduction – Pascal François, Modérateur



1. Présentation du projet – Stéphanie Masschelein, ENGIE
2. Etude d'incidences – Gilles Delfosse, Bureau d'études indépendant Sertius
3. Questions / Réponses
Stéphanie Masschelein, ENGIE
Gilles Delfosse, Sertius



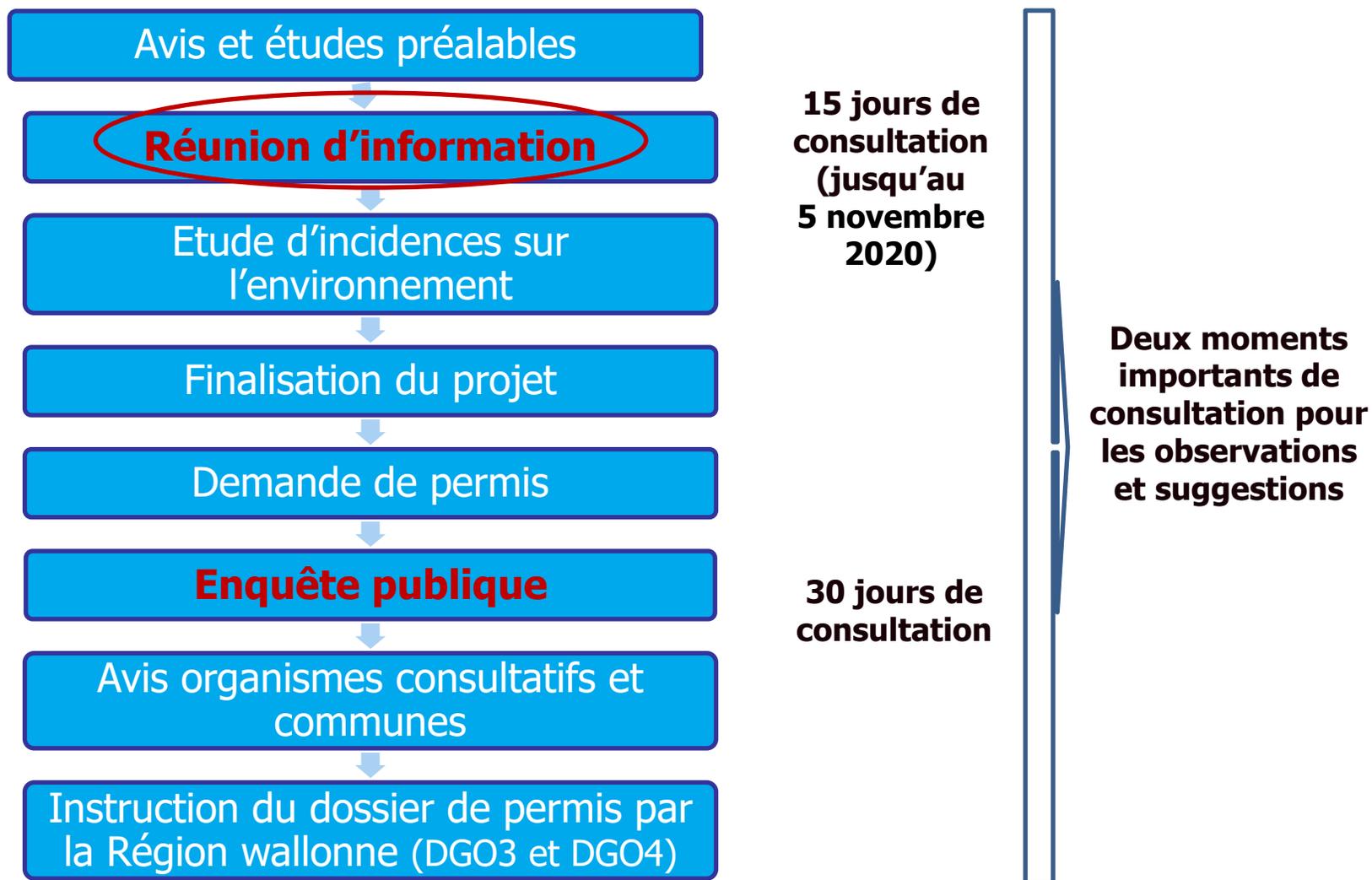
Objectif



Cette réunion a pour objet :

1. de permettre au **demandeur de présenter son projet** ;
2. de permettre au **public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions** concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des **points particuliers** qui pourraient être abordés dans l'**étude d'incidences** ;
4. de présenter des **alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

La procédure légale d'un projet éolien



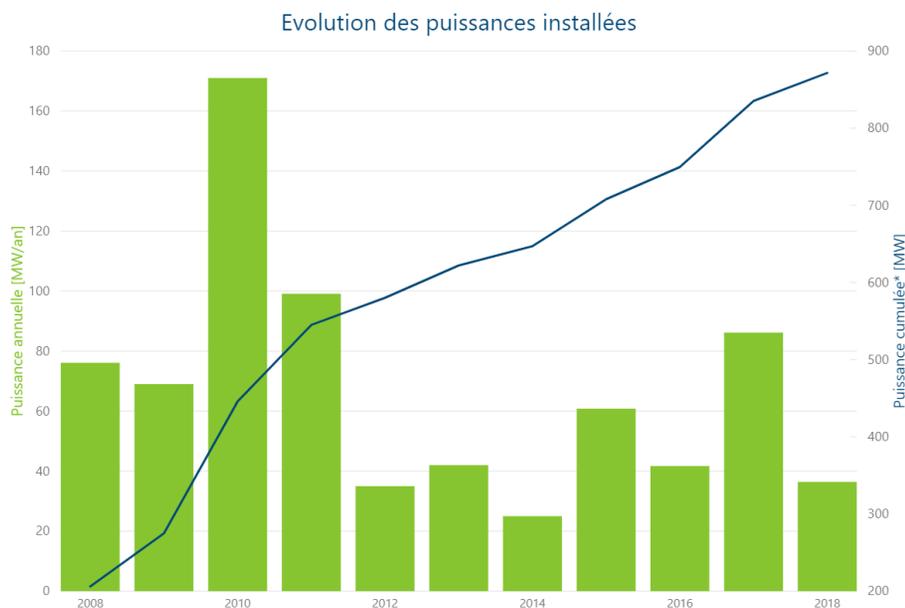
01

Contexte éolien en Wallonie



Introduction : Contexte éolien en Wallonie

Des objectifs contraignants (2030)



Actuellement près de 400 éoliennes (872 MW) installées en Wallonie

Les objectifs pour la Wallonie dans l'éolien pour 2030

1. 4600 GWh/an, soit environ 1.200.000 ménages
2. Equivalent à 350 éoliennes supplémentaires
3. Dans un cadre réglementaire bien défini (Cdr, CoDT,...)
4. Déclaration gouvernementale très volontariste



Contexte éolien en Wallonie

Une implantation le long de l'autoroute A54

✓ Volonté claire de favoriser les zones :

- le long des infrastructures autoroutières
- le long des infrastructures ferroviaires
- dans les zoning industriels



✓ Evolution de la législation avec l'entrée en vigueur du **nouveau CODT** depuis **juin 2017** qui permet l'implantation d'éoliennes **sans modification du plan de secteur** (CoDT : *Art. D.II.28*)



Comment?

Une approche sérieuse et ancrée dans le territoire

- ✓ Une **expertise reconnue dans la production d'électricité renouvelable**:
 - 1^{er} producteur vert du pays (842MW dont 541MW dans l'éolien)
 - Opérateur éolien en Belgique depuis 2001
 - 52 parcs éoliens opérationnels et 5 en cours de construction
- ✓ ENGIE Electrabel entend rester un **partenaire de référence** dans la réalisation de **projets durables et respectueux de leur environnement**



Source: L'Avenir.net



Comment?

Une approche sérieuse et ancrée dans le territoire

✓ Développement de **partenariats** :

- Avec des sociétés industrielles actives en Belgique



- Avec les intercommunales de la Région Wallonne (PPP)



- Avec les riverains de manière adaptée au contexte local

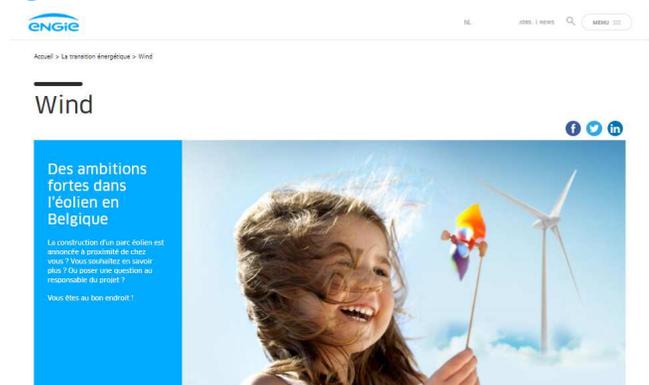


Comment?

Transparence avec les Riverains

Objectif d'assurer une bonne intégration du projet auprès des riverains avec une **communication transparente et pro-active**

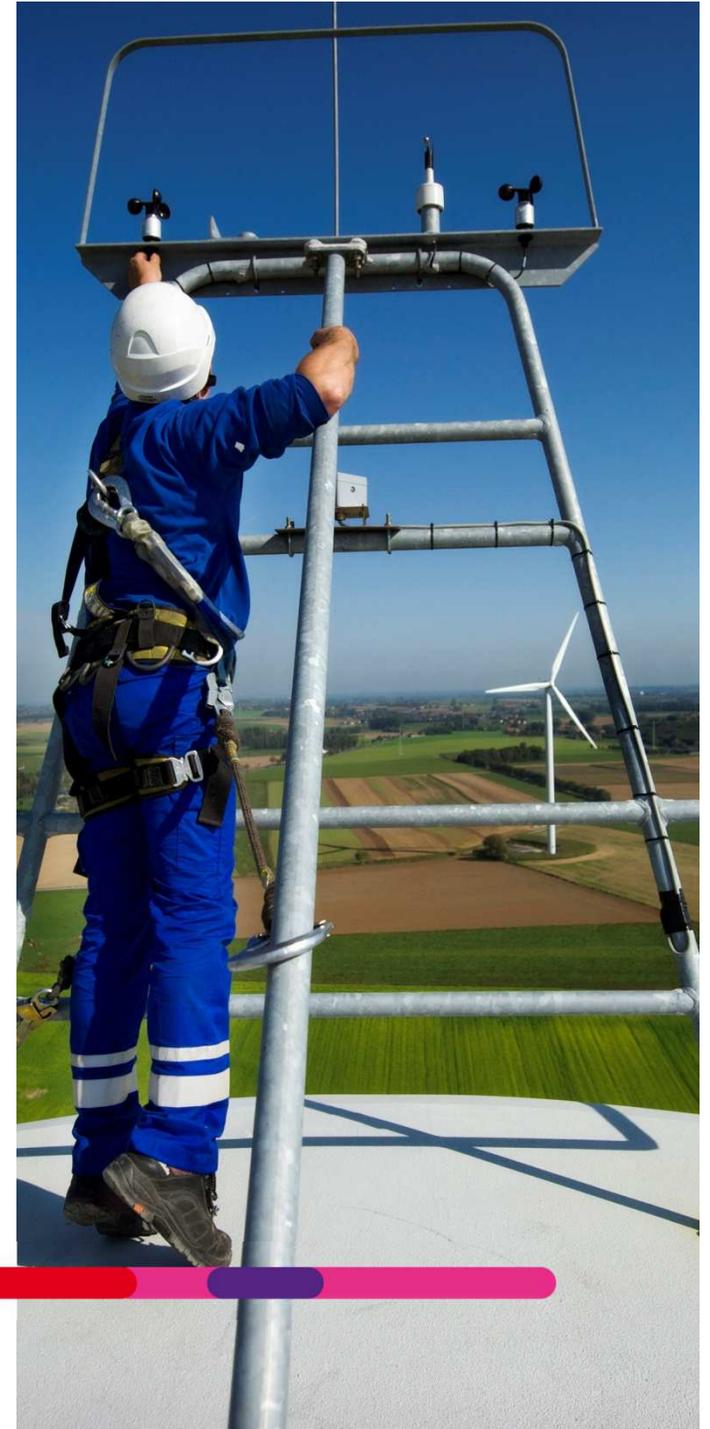
- Participation active aux **réunions d'informations**
- Un **blog éolien** mis à jour de manière régulière
- Séance d'information sur la **participation citoyenne**

A screenshot of the ENGIE Electrabel website. The article is titled 'Crowdfunding éolien d'ENGIE Electrabel: objectif atteint, plus d'1 million d'euros souscrits'. The text states: 'Le 9 octobre dernier, ENGIE Electrabel lançait son nouveau système de crowdfunding donnant la possibilité aux citoyens d'investir dans l'éolien. Cette opération est un véritable succès : l'objectif du million d'euros a été atteint en moins d'1 mois.' Below the article, there is a section for 'Actualités' with three news items: 'Soignies - Inauguration des 2 éoliennes de Soignies' (02/05/2019), 'Greensky - E40 Orp-Jauche - Hélicine - Lincet - Hannut - Réunion information - 07/05/2019' (30/04/2019), and 'Ecaussinnes - Infossession 'Electrabel CoGreen'' (05/04/2019). Each item includes a small image and a brief description of the event.

02

Zoom sur le projet éolien de Pont-à-Celles

ENGIE
Electrabel

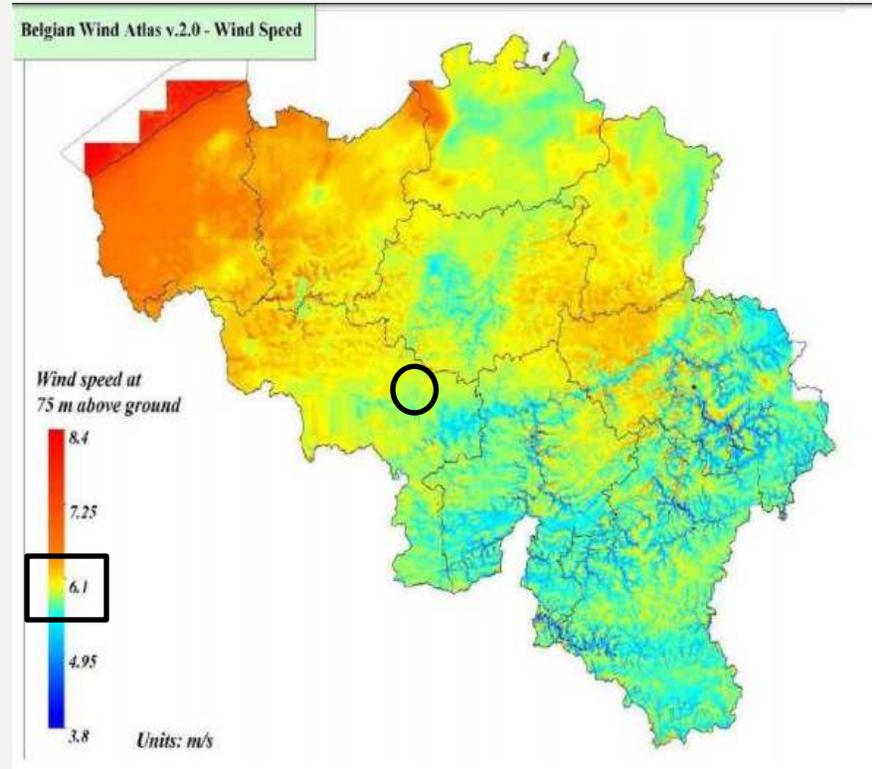
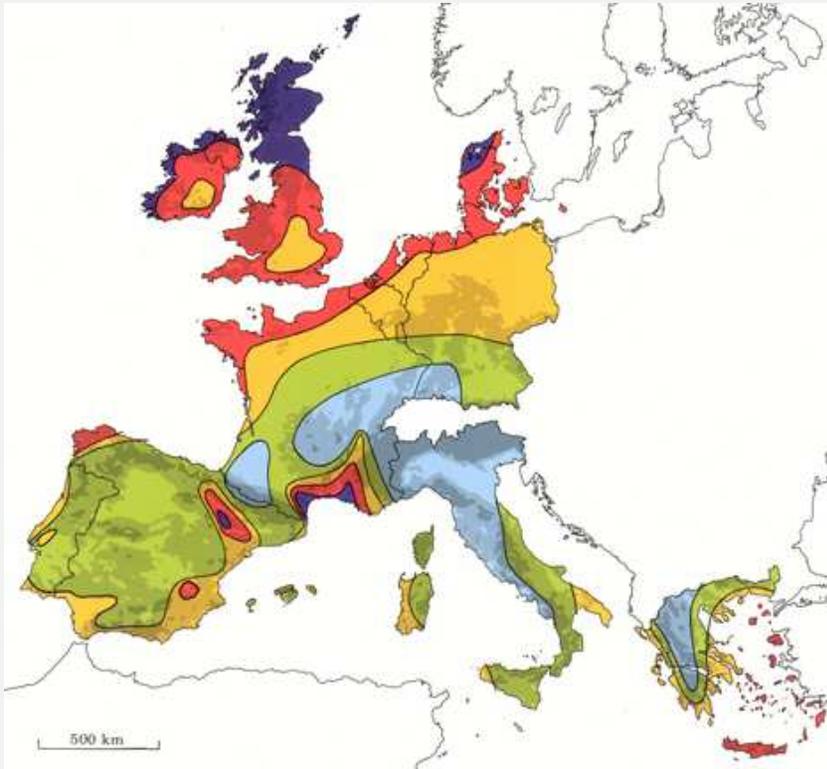


—
Pourquoi – Où – Comment?
—



Un potentiel venteux important en Belgique

Une bonne vitesse de vent à Pont-à-Celles



Screening du site

Parc existant et extension en développement de Eneco

Notre zone de projet

Projet en développement de Clef (Rêves-Liberchies)

Parc existant de Wagnelée - Marbais



Parc en construction R3/E42

Projet Ventis – Engie au Conseil d’Etat



—
Screening du site
—



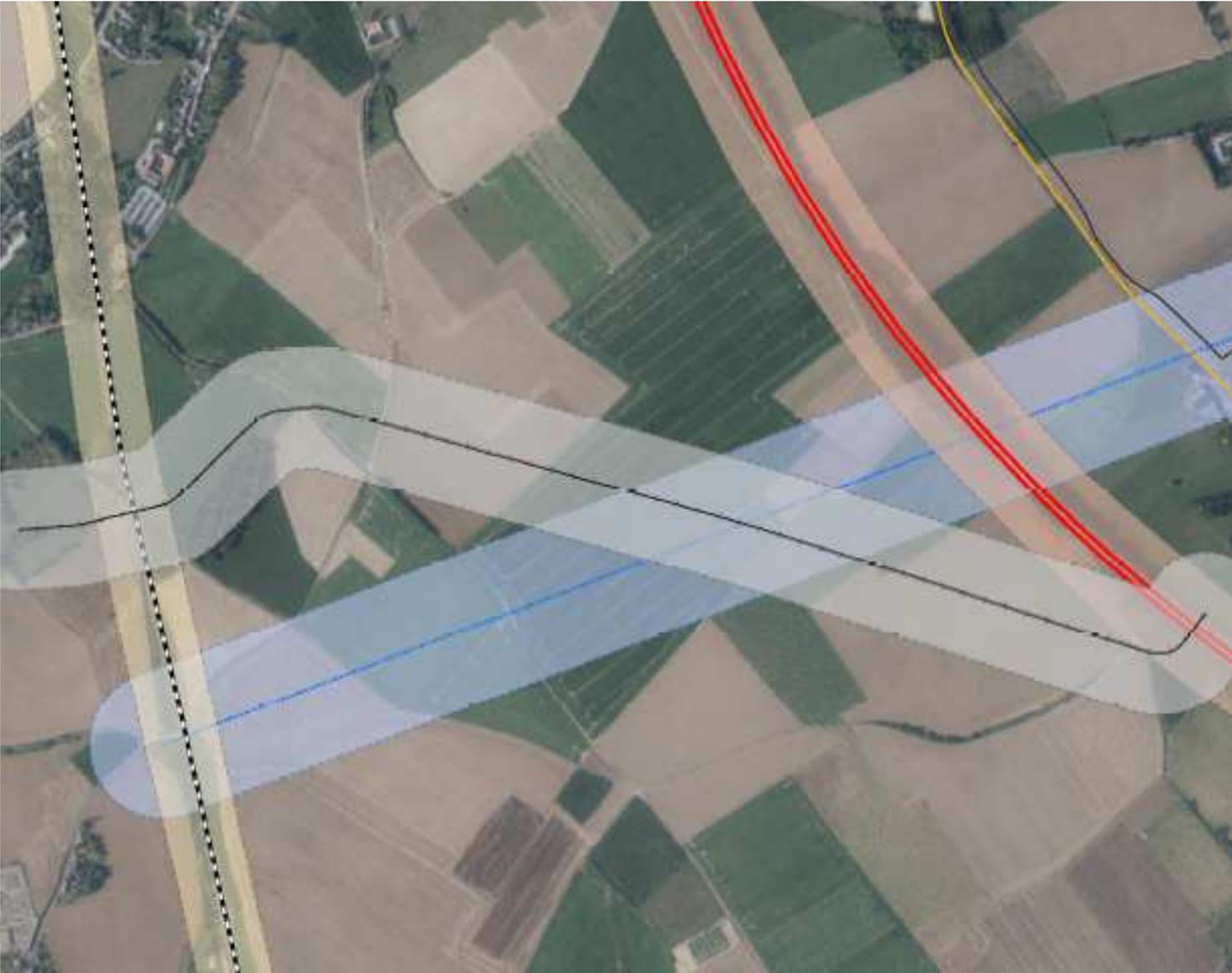
—
Restrictions Habitat
—



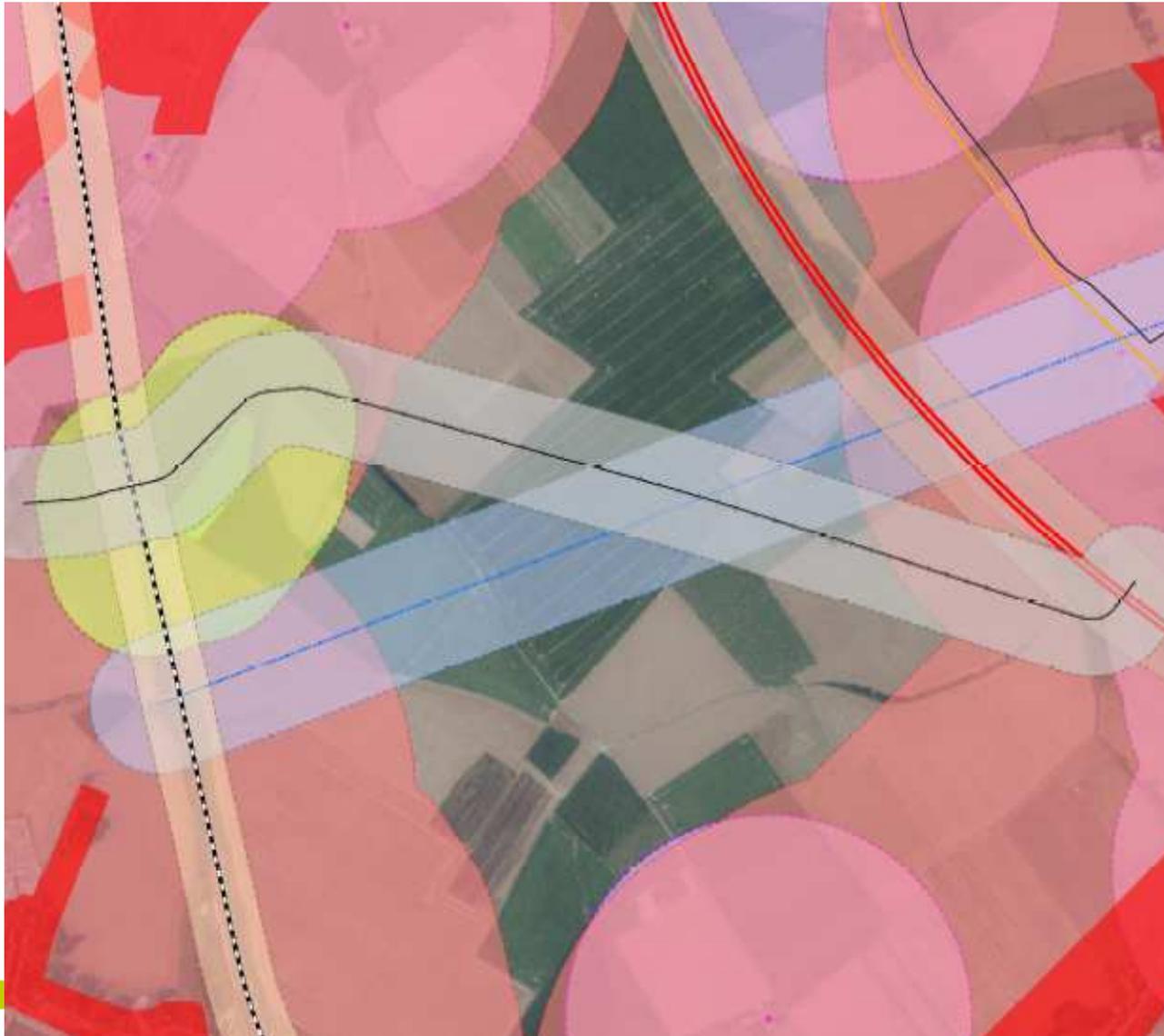
Restrictions Nature



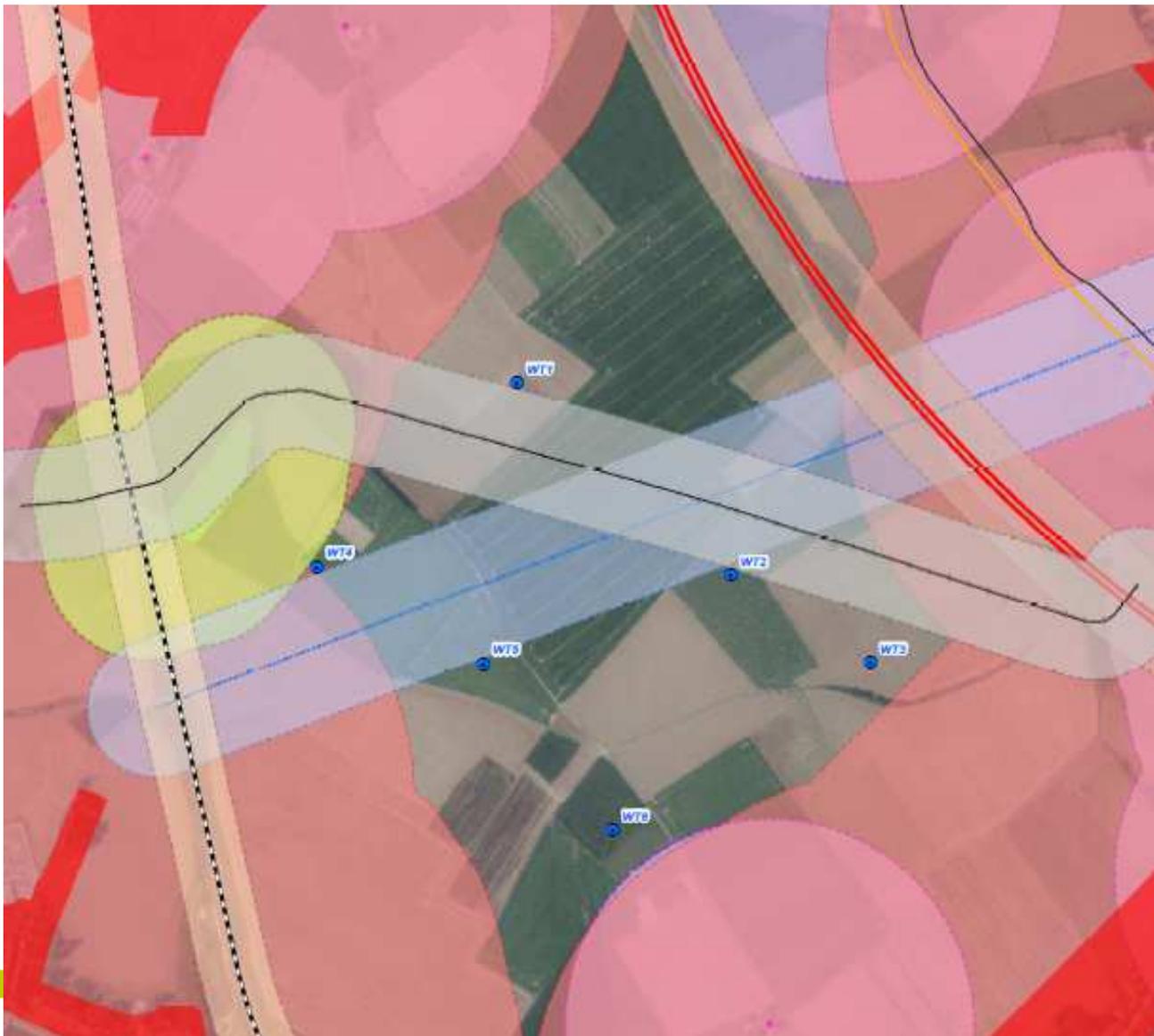
Restrictions Infrastructures



—
Restrictions globales
—



—
Notre avant – projet
—



Avant-Projet

- ✓ **6 éoliennes** en zone agricole
- ✓ Hauteur des éoliennes : **maximum 150m** pale levée
- ✓ **Puissance maximale de 4,5 MW / éolienne**
- ✓ Distance aux habitations
 - ✓ **Minimum de 4x la hauteur de l'éolienne** aux zones d'habitat
 - ✓ **Minimum 400m** des habitations isolées
- ✓ Raccordement électrique au réseau



Consommation
de 15.500
ménages

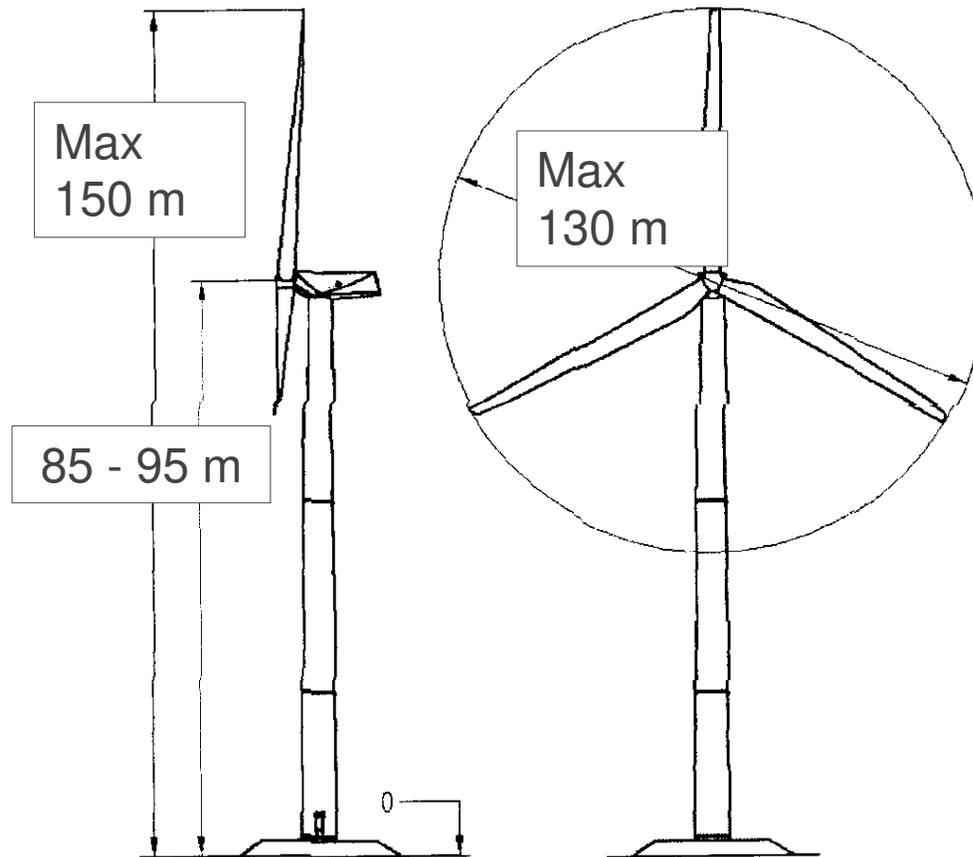


Production de
~45.000 MWh



Emissions évitées
de 18.000 tonnes
CO²/an (ou 9000
voitures diesel)

—
Type d'éolienne – dimensions maximales
Capacité de production maximale 4,5 MW
—



—

03

Conclusion

—



Conclusion

Pont-à-Celles : exemple dans la transition énergétique

La construction d'un parc éolien est un **projet positif pour la commune** :

- Participation de la commune aux **objectifs climatiques mondiaux**
- Approche **participative** (partenariat public/privé via W4W et participation citoyenne)
- Possibilité pour la commune de lever une **taxe communale** annuelle pour chaque éolienne installée sur son territoire ou de bénéficier de fonds pour des **projets environnementaux au niveau local**
- Projet en **zone favorable** sans dérogation au plan de secteur





Questions ?



Consultation publique

Réunion d'Information Préalable

La présentation de ce soir sera disponible à partir de demain sur notre page internet à l'adresse suivante : <https://corporate.engie.be/fr/energy/eolien/pont-à-celles>

Chacun est invité à adresser ses **observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, par écrit ou par email au

- Collège Communal de Pont-à-Celles
Place communale n° 22 à 6230 Pont-à-Celles
environnement@pontacelles.be
- Copie à ENGIE Electrabel Renewable Belux, à l'attention de Stéphanie Masschelein
Boulevard Simon Bolívar 34 à 1000 Bruxelles
stephanie.masschelein@engie.com

et ce dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion, soit **jusqu'au 5 novembre 2020 inclus**, en y indiquant ses nom et adresse.

